



Titre de sejour d'un étranger et demande précise svp

Par Visiteur

Hello,
I have a question concerning my "titre de sejour". First of all, I want to say that I am Russian, and currently I'm student in Master in Marketing and have an internship in Renault. I entered in France one year ago, with visa for one year.
Right now I am in the following situation:
I applied for renewing my of "titre de sejour" in Prefecture of Rennes quite late: 3 weeks before the expiration of the "titre". Since 2 weeks I still did not receive any answers from them. According to this situation I have a question: What will be consequences if Prefecture will refuse my demand for renewing? Can I ask for renewing titre de sejour again, but in the other Prefecture? If not, what can I do to make my situation legal again?
Thank you.
Best regards,

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Avez vous justifié votre demande de renouvellement de titre de séjour étudiant par une nouvelle inscription?

Cordialement

Par Visiteur

I gave all the essential documents to the Prefecture, but no, I don't have any written justification of it.

Best regards

Par Visiteur

Madame,

Peut être serait il plus simple d'échanger en Français.
Si vous n'avez pas de justification de continuité de vos études, il est évident que votre titre de séjour étudiant ne pourra pas être renouvelé.
Dans ce cas la préfecture vous demandera de quitter le territoire français.

Cordialement

Par Visiteur

OK.
J'ai justification de continuer de mon études et j'ai convention de stage.
Ma question est: Comment devenir légale en cas de refus de renouvellement de titre de séjour?

Par Visiteur

Madame,

Si votre nouvelle inscription est faite, en toute logique votre carte de séjour sera renouvelée.

Dans le cas contraire il vous faudra faire une demande de changement de statut d'étudiant à salarié et dans ce cas, il faudra trouver un emploi correspondant à vos qualifications.

cordialement

Par Visiteur

Ok, merci

Par Visiteur

J'ai dernière question au sujet de mon titre de séjour.

Puis la demande être refusée parce que je demande de renouvellement en retard? (3 semaines avant l'expiration de mon titre)

Par Visiteur

Bonjour Madame,

En principe le délai doit être respecté car votre titre risque de ne pas être renouvelé notamment si la demande est présentée après l'expiration du titre accordé l'année précédente.

Cordialement